

# Les roseaux gloutons fêtent leur premier anniversaire

Le système de déshydratation et minéralisation des boues d'épuration est en service depuis un an. La Municipalité a invité la population à l'inauguration des bassins de roseaux à la STEP samedi dernier. L'occasion de découvrir une technique économique et écologique.

Des roseaux pour traiter les boues d'épuration, c'est original. Thierrens est l'une des communes du canton de Vaud qui a fait le choix d'un système différent de la filière habituelle.

## Pourquoi ce système?

«C'est une conséquence directe de l'arrêté fédéral interdisant l'épandage des boues d'épuration en agriculture. La technique est économique et naturelle. La commune avait la place pour construire les bassins. Les roseaux repoussent d'année en année et les frais d'exploitation sont négligeables. L'installation est prévue pour trente ans au moins. Les coûts de transports sont réduits et l'adjonction de produits chimiques inexistante. Un défi écologique pour notre commune et la nature a fait le reste», explique Francis Jaunin, syndic.

## Comment ça fonctionne?

Didier Vignati, directeur de Phragmi-Tech, explique: «Il s'agit d'une filtration naturelle des boues, composées de 95% d'eau pour 5% de matière. Nous avons ici trois bassins dont l'étanchéité est assurée par de l'argile, une géo-membrane, du gravier et sur le dessus du terreau dans lequel sont plantés des roseaux. Il s'agit d'une plante qui pousse rapidement, supporte bien l'hiver et se nourrit de l'eau des boues d'épuration. Une fois tous les dix ans, on récolte la matière accumulée sur le sol et les déchets sont ensuite transportés dans un centre d'incinération. Pour les communes, le bénéfice est conséquent à long terme».

Sur 200 STEP dans le canton, une quinzaine ont le système des roseaux. Le bonheur pour les grenouilles et les oiseaux mais aussi pour les finances communales. La filière traditionnelle aurait un coût annuel d'environ 30000 francs alors que le système adopté par Thierrens, si l'on compte un investissement de 250000 francs et un amortissement sur 30 ans, coûte environ la moitié de ce montant.

La visite se poursuit autour d'un apéritif offert par la commune sur la place

aménagée en amont des bassins et destinée aux dépôts de branches.

Dany Schaer



Francis Jaunin, syndic, et Didier Vignati, directeur de Phragmi-Tech.